

DECRET N° 2012-181 DU 18 JUIN 2012

portant nomination au Ministère de la Santé Publique.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2012- 004 du 24 janvier 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2010-060 du 12 mars 2010 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- Sur** proposition du Ministre de la Santé ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 mars 2012.

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de la Santé. Il s'agit de :

- Secrétaire Permanent du Comité National de Lutte contre le Sida : Madame **Sonia Bona BONI**
- Chargée de Mission : Madame **Agnès KASSA GAZARD**



Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressées et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 juin 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Jonas GBIAN

Le Ministre de la Santé,



Raphaël EDOU
Ministre intérimaire

MPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM/CCAGEPPPPDDS 4 MS 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 23 -
GBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM - FADESP 3-
UNIPAR - FDSP 2 INTERESSEES 2 JO 1.-

